



Publié le 15 avril 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2024/04/057**

Finances locales - subventions

**OBJET : Versement des subventions au
titre de la politique de la ville**

Séance du 8 avril 2024
Date de convocation : 2 avril 2024
Membres en exercice : 33
29 présents – 33 votants
Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents : Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Christiane ESPUCHE a donné procuration à Annick CHOPARD
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Jean DENAT
Michel MATIVAL a donné procuration à Nicole DUQUESNE
Emmanuelle GAVANON a donné procuration à Jean Louis MEIZONNET

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation de la secrétaire de séance : **Benjamin ROUVIERE a été élu par 25 voix pour (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE (2), Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD) et 8 contre (Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).**

RAPPORTEUR : M. Farouk MOUSSA, adjoint au maire

EXPOSE :

Contrat de Ville 2024-2030

La Politique de la Ville a pour but de réduire les inégalités au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants qui subissent, notamment, un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs.

Malgré cette concentration de difficultés, des opportunités existent. Ces opportunités résident notamment dans l'implication et dans le dynamisme du tissu associatif.

L'appel à projet annuel du contrat de ville

L'appel à projet 2024 paru au mois de novembre 2023 a été construit collectivement avec les institutions partenaires et les acteurs associatifs. Ce travail partenarial a permis de resserrer les priorités, d'amorcer une réflexion sur les pratiques et les objectifs poursuivis à travers les actions. Il a été amendé par la consultation qui a eu lieu durant l'été 2023 autour de la réécriture du contrat de ville.

En réponse à cet appel à projet, des associations ont proposé des projets qui ont été examinés par le comité technique du contrat de ville. Il a ensuite remis des avis au comité de pilotage qui a examiné à son tour les projets et a proposé des décisions aux assemblées délibérantes. La programmation qui en découle est donc financée par des crédits spécifiques de l'État, la Ville de Vauvert, le Conseil Départemental du Gard, le Conseil Régional Occitanie, la Communauté de Commune Petite Camargue.

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite loi Lamy, en tant qu'elle définit les objectifs de la politique de la ville ;

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, en tant qu'elle détermine les crédits affectés au programme 147 pour l'année 2024 ;

Vu le Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu les instructions des 31 août et 4 janvier, en tant qu'elle fixe un cadre pluriannuel à la gouvernance des contrats de ville quartiers 2030 ;

Vu le comité de pilotage ;

PROPOSITION : Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- d'allouer aux porteurs de projets les subventions mentionnées dans le tableau ci-dessous, au titre de la programmation 2024 du contrat de ville
- d'autoriser M. le Maire à signer, toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Titre du projet	Porteur du projet	Montant
Ateliers socio linguistiques	CCAS de Vauvert	4000
Plateforme linguistique	Centre de ressources gardois pour la maîtrise des savoirs de base et l'apprentissage du Français - Ceregard	500
Structuration de l'offre linguistique		500
Ateliers artistiques en pied d'immeuble et rénovation urbaine	Urban arts	4 000
Festival Hip Hop		3 000

Sciences dans mon quartier	Les Petits Débrouillards Occitanie	2 000
Ecole des sports	Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique - UFOLEP	1 500
Toutes sportives		2 500
A Vauvert ça roule	Kroko Roller	1 500
Projet insertion Rugby - essai au féminin	Rebonds	2 000
Welcome to APV	Association Pugilistique Vauverdoise	2 000
Printemps de lutte contre les discriminations	Francas du Gard	500
Permanences accès aux droits	Centre d'information des droits des femmes et des familles du Gard- CIDFF	2 000
Parole d'habitants - Lutte contre les discriminations-valeurs de la république	Radio Rives Système	400
Ateliers pour les parents autour des questions éducatives	Ecole des Parents et des Educateurs du Gard 30	1 500
Projet de réussite scolaire et d'insertion		16 000
Pas de filles hors-jeux	La Clef	1 000
Auto-réhabilitation accompagnée	Compagnons bâtisseurs Occitanie	3 000
Lettre d'information locataire et essaimage compostage collectif	Consommation Logement et Cadre de Vie, Association locale de Vauvert	550
Ludothèque Arène des jeux	Samuel Vincent	8 000
Brigade des fêtes 2024		4 500
Prévention spécialisée		30 500
Médiation sociale Montcalm		53 850
Coordination Atelier Santé Ville	Comité d'Education pour la Santé du Gard - CODES	5 000
Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales sur le territoire Petite Camargue. Permanence sur Vauvert	Via Femina Fama	2 000

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE (2), Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET (2), René

GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Carole CALBA, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

POUR EXTRAIT CONFORME

A Vauvert, le 08 AVR. 2024

Le maire,



Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,
La directrice générale des services,
Yolande Cavalier